

---

## THE PRESIDENT'S LETTER

Dear colleague,

Some years ago it was decided that the president should send out an annual letter to members of our association in order to keep them in touch with its business between the annual meetings. This decision undoubtedly reflected an increase in the business being transacted by the Council in its bi-annual meetings. The activities of the association continue to increase and consequently it has now been decided to issue a newsletter, to be edited initially by the joint secretaries. This might seem to do away with the need for a president's letter, but I have been asked to write one for the first issue of the newsletter. I will consequently confine it to a few items that I think need emphasis, relying on the secretaries to see that you are informed about the many other activities in which we are involved.

At the short meeting of the new Council held on 8 June at the end of the annual meeting one important resolution was passed setting up an executive committee consisting of the past president, the president, the vice-president, the two secretaries and the treasurer, which was instructed to meet at least four times a year. That committee has already held three meetings, one in July, one in September and one in November and I find myself wondering how previous presidents got along without it. The September meeting was particularly important in settling a lengthy agenda for the October Council meeting which dispatched a lot of business because of the careful preparation.

It was also moved at the Council meeting of 8 June that the executive prepare a financial prospectus for a permanent secretariat, pointing out its implications in terms of fees and budgeting. At the request of the executive the treasurer in consultation with the secretaries prepared a variety of plans involving the setting up of a separate office which were discussed at the September executive meeting. It was estimated that a separate office with an executive director, a bilingual secretary and a clerk would cost an additional \$40,700 a year which would involve raising the fees for professional members to \$55 a year. Less expensive options involved using a part time executive director or merely a secretary clerk. The treasurer ruled out the possibility of using capital to initiate the setting up of a secretariat since the interest from our invested capital was already earmarked to balance our current budget. The executive doubted whether the professional membership would be prepared at this time to meet the substantial raise in fees entailed and suspected that there would be a marked decline in the professional membership if such a plan were adopted. The present arrangements work reasonably well and are much to the financial advantage of the association. If we were to set up a separate office with a paid executive director we would be paying a great deal more money for perhaps not very much extra service. (It is my own opinion that we impose upon some of our executive officers and should be prepared to pay them an

honorarium for the services they perform as we do with the editor of Historical Papers.) The executive recognised that it might be desirable to raise more revenue for improved secretarial services, but proposed that initially such funds be put at the disposal of committees of the association making specific requests. The October Council meeting seemed to be in general agreement with this approach to the problem, and so I would ask committee chairmen to put forward any proposals they consider desirable. If too many proposals are put forward at one time Council will, of course, have to decide on priorities. We have also been in frequent communication with the Social Science Research Council of Canada and participated in various meetings sponsored by them. The most important matter that the Council has brought to our attention is the form and membership of the new funding council that will replace the Canada Council in the area of the social sciences and humanities. At the suggestion of SSRCC we have made proposals to the prime minister's office regarding the membership of the new council and its chairman. We have also been discussing the role of the new council and hope to present some views to a committee struck by the SSRCC to study the matter. The SSRCC and its member associations have been concerned that the new council will not be as free from political interference as is the Canada Council. Mr. C.A. Drury, the minister of science, has given assurances to the SSRCC on this matter, but these will not be guaranteed by statute and are subject to ministerial changes that may occur.

One of my first concerns on becoming president was the lack of a chairman for the 1975 Programme Committee and it was not until August that I succeeded in filling this post. Professor Roderick Macleod of the University of Alberta has very kindly undertaken this onerous task and his report to the autumn Council meeting indicates that the preparations are well under way. He has, indeed, already sent out a draft programme to members. All notices regarding the annual meeting and registration will be sent out from the University of Alberta, the host institution this year. With general agreement the presidential reception given by the host institution is being abolished, but we plan to have a CHA party with a cash bar. Professor Macleod has stressed the importance of his receiving copies of all papers by the time specified. He has asked for and received Council support for the cancellation of sessions where these requirements are not met.

In conformity with the resolution passed at the 1971 annual meeting we have set up an ad hoc committee under the chairmanship of Professor J.C.M. Ogelsby to begin planning for the 1976 meeting and you will be glad to know that this committee has already begun to make plans. Accordingly, they are suggesting that the programme of the 1976 meeting be built around the theme of Revolutions. Members are encouraged to come forward with suggestions to the committee. The 1976 meeting will be held at Laval University.

The Council has further discussed the composition of the Programme Committee and has come to the

---

---

conclusion that the election of its full membership fails to provide for the proper distribution of fields of interest. Consequently the 1975 annual meeting will be asked to elect a chairman instead of the members of the committee, ensuring representation for the main fields of specialization. If this resolution is adopted we will elect a chairman for the 1977 Programme Committee at the June 1975 meeting as well as a Programme Committee for 1976. We expect, of course, to put some or all of the members of the present ad hoc committee on the 1976 slate.

Finally, I would like to conclude by referring to the very extensive review and revision that we have undertaken of our rather elaborate committee system, thanks to the work done by our past president and indefatigable secretaries. You will hear more about the work of these committees in this and future newsletters and at the annual meeting in Edmonton, June 4-7. I hope as many of you as possible will be able to come.

With all best wishes,

J.B. Conacher

#### LETRE DU PRESIDENT

Cher collègue,

A cause du travail de plus en plus considérable abattu par le conseil, lors de ses réunions semi-annuelles, le président avait pris l'habitude, depuis quelques années, d'envoyer une lettre aux membres de notre association pour les tenir au courant des activités de la société entre les congrès. Comme celles-ci ont continué à prendre de l'ampleur, le conseil a jugé le moment venu de publier un bulletin dont la mise en oeuvre a été confiée aux deux secrétaires. Dans les circonstances, la lettre annuelle du président perd sa raison d'être. On m'a pourtant demandé d'en écrire une pour le premier numéro du Bulletin. Je ne vous parlerai donc que de quelques sujets qui me semblent mériter des explications plus élaborées. Les secrétaires verront à vous renseigner sur le reste de nos activités.

Lors d'une brève réunion qu'il a tenue à la fin de l'assemblée annuelle, le 8 juin, le conseil a adopté une importante résolution qui avait pour objet de constituer un comité exécutif composé du président, du président sortant de charge, du vice-président, des deux secrétaires et du trésorier et en vertu de laquelle le nouveau comité devait se réunir au moins quatre fois par année. Trois réunions ont déjà été tenues depuis lors, en juin, en septembre et en novembre, et je me demande comment mes prédécesseurs ont pu se passer d'un tel comité. La réunion du mois de septembre s'est avérée particulièrement importante puisqu'elle a permis d'établir le long ordre du jour de l'assemblée du conseil en octobre. La préparation soignée de celle-ci a d'ailleurs permis d'abattre beaucoup de besogne.

A sa réunion du 8 juin, le conseil avait aussi

demandé que le comité exécutif prépare un estimé du coût de fonctionnement d'un secrétariat permanent et qu'il analyse les implications d'un tel projet sur les cotisations et le budget. Sur la requête du comité exécutif, le trésorier, en collaboration avec les secrétaires, a élaboré plusieurs plans qui impliquaient la location d'un bureau et que le comité exécutif a discutés lors de sa réunion de septembre. Celui-ci a alors appris que la location d'un bureau et l'engagement d'un directeur, d'une secrétaire bilingue et d'un commis coûteraient \$40,700.00 par année et qu'en conséquence, les membres professionnels devraient payer une cotisation annuelle de \$55.00. D'autres possibilités moins dispendieuses, comme l'engagement d'un directeur à temps partiel ou d'une secrétaire qui remplirait aussi la tâche de commis, ont été examinées. Le trésorier écarta la possibilité d'employer les placements de la société pour établir un secrétariat puisque les intérêts de nos investissements sont déjà utilisés pour équilibrer notre budget. Le comité exécutif s'est demandé si les membres professionnels seraient prêts à accepter la hausse substantielle de cotisation qu'entraînerait l'adoption d'un des plans étudiés. Il a conclu qu'il en résulterait une baisse sensible du nombre de membres professionnels. La situation actuelle est quand même acceptable et présente des avantages financiers pour la société. La location d'un bureau et l'engagement d'un directeur coûteraient cher et il n'est pas sûr que la société en tirerait beaucoup plus de bénéficiaires. (A mon avis, nous exigeons beaucoup de certains membres du conseil et nous devrions être prêts à leur accorder une compensation financière, comme nous le faisons pour l'éditeur des Communications historiques). Le comité exécutif a reconnu qu'il serait souhaitable d'améliorer le secrétariat de la société, en augmentant les revenus, mais il a proposé qu'on fournisse d'abord des fonds aux comités de l'association pour des projets bien définis. Lors de sa dernière réunion, au mois d'octobre, le conseil a semblé favoriser cette solution. C'est pourquoi je prierai les présidents des comités de faire les propositions qu'ils estimeront nécessaires. Si trop de demandes sont présentées en même temps, le conseil, évidemment, devra établir des priorités.

Nous avons eu aussi des rapports fréquents avec le Conseil canadien de recherche en sciences sociales et nous avons participé à diverses réunions qu'il a organisées. Le sujet le plus important que nous ayons eu à étudier a été la constitution du nouveau conseil de financement qui remplacera le Conseil des Arts du Canada dans le domaine des sciences sociales et des humanités. A la demande du CCRSS, nous avons fait diverses suggestions au bureau du premier ministre au sujet des membres et du président du nouveau conseil. Nous avons aussi discuté le rôle de celui-ci et nous espérons présenter notre point de vue à un comité que le CCRSS a mis sur pied pour étudier la question. Le statut du nouveau conseil a préoccupé le CCRSS et les associations qui en font partie, parce qu'il ne sera pas aussi dégagé des ingérences politiques que le Conseil des Arts. Les assurances que le ministre des Sciences et de la Technologie, M. C.A. Drury, a données au CCRSS ne seront pas

inscrites dans la loi et sont sujettes aux modifications qui peuvent être apportées à la politique gouvernementale. L'une de mes premières préoccupations, après mon élection à la présidence de la société, a consisté à trouver un président pour le comité du programme du congrès de 1975. J'y suis parvenu seulement en août. M. Roderick Macleod de l'Université de l'Alberta a aimablement accepté cette lourde tâche et le rapport qu'il a soumis au conseil, l'automne dernier, indique que les préparatifs vont bon train. Un programme provisoire a déjà été envoyé aux membres et tous les avis concernant l'assemblée annuelle et l'inscription au congrès leur parviendront de l'Université de l'Alberta où celui-ci se tiendra cette année. La réception que le président de l'université responsable du congrès avait l'habitude d'organiser a été abolie d'un commun accord. Nous entendons, cependant, en préparer une pour les membres de la société qui devront défrayer le coût de leurs consommations. Le professeur Macleod a insisté sur l'importance de recevoir une copie de toutes les communications à la date exigée. Il a demandé et reçu du conseil l'autorisation de canceler toutes les séances où cette condition ne sera pas remplie.

Conformément à une résolution de l'assemblée annuelle de 1971, nous avons formé un comité ad hoc, présidé par M. J.C.M. Ogelsby, pour commencer à préparer le congrès de 1976 et vous serez heureux d'apprendre que ce comité s'est déjà mis à l'oeuvre. Ses membres ont suggéré que les Révolutions constituent le thème du congrès de 1976 qui aura lieu à l'Université Laval. Les membres sont invités à faire part de leurs suggestions au comité. Le conseil a aussi discuté la composition du comité du programme. Il en est venu à la conclusion que l'élection de tous ses membres n'assure pas une représentation équitable des historiens, suivant leur champ de spécialisation. Voilà pourquoi l'assemblée annuelle de 1975 élira seulement le président. Celui-ci, de concert avec le comité exécutif, nommera les autres membres pour donner au comité une plus grande représentativité. Si cette résolution est adoptée, nous élirons donc au mois de juin 1975, un président pour le comité du programme de 1977 et un comité du programme pour le congrès de 1976. Nous entendons, évidemment, présenter la candidature de la plupart, sinon celle de tous les membres du comité ad hoc chargé de préparer le programme de 1976.

J'aimerais terminer en mentionnant l'énorme travail de révision que nous avons entrepris au sujet de notre système de comités plutôt compliqué, grâce au travail accompli par notre président sortant de charge et nos infatigables secrétaires. Vous obtiendrez des renseignements supplémentaires sur les comités, dans les pages suivantes du Bulletin de même qu'à l'assemblée annuelle qui aura lieu à Edmonton, du 4 au 7 juin. J'espère que plusieurs parmi vous pourront y assister.

J.B. Conacher

#### AVIS DU COMITE DES MISES EN CANDIDATURE

Le président du comité des mises en candidature, Peter F. Neary, invite les membres de la société à lui faire part de leurs suggestions pour trouver:

- (1) deux candidats pour le poste de vice-président.
- (2) au moins huit candidats et au plus douze pour remplir quatre postes au conseil. Le comité désire vivement assurer une représentation régionale équitable. Dans le moment, le conseil ne compte aucun représentant des provinces maritimes. Le comité veut aussi que les membres du conseil appartiennent à des secteurs de recherche aussi variés que possible.
- (3) au moins quatre et pas plus de six candidats pour remplir les postes vacants au comité des mises en candidature.
- (4) des candidats pour occuper les trois postes disponibles au comité du programme de 1976.
- (5) un président pour le comité du programme de 1977. Lors d'une réunion, tenue le 19 octobre 1974, le conseil a passé une résolution en vertu de laquelle seul le président du comité du programme serait élu dans l'avenir. Les présidents du comité du programme seront élus deux ans avant la tenue du congrès qu'ils seront chargés d'organiser. Le président élu au mois de juin 1975 sera donc responsable de la formation du comité qui devra préparer le congrès de 1977.

Les membres devront faire parvenir leurs suggestions, avant le 28 mars 1975, à M. Neary, Department of History, Social Science Centre, University of Western Ontario, London, Ontario.

#### A REQUEST FROM THE NOMINATING COMMITTEE

The chairman of the Nominating Committee, P.F. Neary, invites members to send him suggestions for candidates for the posts that must be filled at the June Annual Meeting.

The CHA Nominating Committee is required to:

- (1) Nominate at least two persons for vice-president.
- (2) Nominate at least eight and no more than twelve persons for the four Council positions. The Committee is anxious to obtain fair regional and subject representation on Council. At present, there is nobody on Council from the Atlantic Provinces.
- (3) Nominate at least four and not more than six for the two Nominating Committee vacancies.
- (4) Nominate candidates for the three open positions on the 1976 Programme Committee.
- (5) Nominate a chairman for the 1977 Programme Committee. By a motion passed at its October 19, 1974, meeting the Council of the CHA decided that in future only the chairman of